

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 24 AVRIL 2018**

ORDRE DU JOUR

*Communication de Monsieur Jean-François BUTTET, Trésorier de Vienne Condrieu Agglomération,
sur le dispositif du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu*

N°	RUBRIQUE	DELIBERATION	RAPPORTEUR
1	ADMINISTRATION GENERALE	Election des membres de Vienne Condrieu Agglomération au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : rectification du résultat du scrutin du 27 mars 2018	T. KOVACS
2	ADMINISTRATION GENERALE	Modification des statuts de Vienne Condrieu Agglomération : transfert de compétences complémentaires à la compétence GEMAPI pour la structuration de la gestion des rivières et de la lutte contre les inondations	T. KOVACS
3	ADMINISTRATION GENERALE	Dissolution du Syripel : Approbation des modalités financières et patrimoniales	T. KOVACS
4	ASSAINISSEMENT	Avenant n° 1 à la convention de traitement des eaux usées de la commune de Condrieu à la station d'épuration de St Alban du Rhône (<i>convention consultable au dossier</i>)	A. CLERC
5	ENVIRONNEMENT	Déchets ménagers et assimilés : convention avec les communes pour l'implantation et l'usage de conteneurs enterrés pour la collecte de la fraction recyclable des déchets ménagers	B.LOUIS
6	RESSOURCES HUMAINES	Action sociale : modalités d'attribution des chèques cadeaux et chèques vacances	G. BANCHET

Précisions concernant les pièces jointes ou annexées aux rapports

Dans une démarche de développement durable, une approche différenciée dans la transmission des pièces jointes aux rapports est pratiquée

Pour la bonne compréhension des conseillers communautaires, il est précisé que lorsque la délibération présentée en conseil communautaire comporte des pièces jointes, deux cas de figure sont possibles :

- *Soit la pièce (convention, contrat, etc...) est précisée comme "annexée au rapport" : dans ce cas elle est transmise dans l'ordre du jour,*
- *Soit la pièce est mentionnée comme "consultable au dossier" : dans ce cas elle est à disposition des conseillers communautaires au Secrétariat Général et en séance*